

Lettre d'information

Consulat général de Suisse à Lyon

N° 1 / 2014 - février 2014

Mot de bienvenue du Consul général

*Chères lectrices,
Chers lecteurs,*

Pour la première vous allez trouver en annexe un calendrier des événements culturels qui se déroulent dans l'arrondissement consulaire. Ce calendrier sera mis à jour régulièrement et vous le trouverez sur le site du Consulat général (www.eda.admin.ch/lyon). Cette nouveauté vous permettra de participer à des événements, qui, comme vous le verrez, n'ont pas lieu nécessairement dans les grandes agglomérations, mais aussi dans de plus petites villes. Pour offrir le maximum de renseignements, nous sommes aussi dépendants de vous. Si vous apprenez que des artistes suisses se produisent dans votre région, n'hésitez pas, si l'événement n'est pas mentionné, de nous en faire part (lyo.vertretung@eda.admin.ch) afin que nous puissions compléter le calendrier culturel en conséquence. Cet acte solidaire permettra que d'autres compatriotes puissent aussi profiter de cet événement.

J'espère que cette nouvelle offre vous apportera un plus dans le choix de vos spectacles et permettra à la Suisse de présenter ainsi sa diversité culturelle.

*Cordialement,
François Mayor*



Lettre d'information

Consulat général de Suisse à Lyon

N° 1 / 2014 - février 2014

Fête des enfants, Lyon 24 mai 2014

Pour la cinquième année consécutive, le Consulat général de Suisse organise avec l'aide précieuse de plusieurs volontaires de la colonie suisse à Lyon, la fête des enfants qui se déroulera le samedi 24 mai 2014 de 14 à 18 heures dans le magnifique jardin du Consul général, monsieur François Mayor.

Notre pays s'est qualifié pour la coupe du monde de football et le thème est : *Allez la Suisse – Hopp Schwiiz – Forza Svizzera !* Des jeux individuels et plein d'activités communes attendent nos petits et grands invités. Nous aurons aussi un concours de dessin « La Suisse à la coupe du monde » et une tombola avec des prix attractifs. Vous trouverez le bulletin d'inscription à la fin de cette lettre d'information. Le délai d'inscription est le 9 mai 2014.



L'AVS – un revenu à déclarer ?

En marge du débat qui entoure la question de la régularisation par des contribuables en France de comptes non-déclarés en Suisse, est apparue la question du traitement de la rente AVS (retraite) perçue en Suisse par des résidents de France. Qu'en est-il du traitement fiscal appliqué à ces rentes ?

Durant longtemps, l'AVS était versée sans que ne soit délivré un certificat annuel des sommes versées respectivement touchées. Il semble que l'absence d'un tel certificat a pu faire naître chez certains, au sein de la colonie suisse en France, l'idée que ces rentes ne devaient pas être déclarées au fisc.

Cette idée n'est bien sûr pas fondée : l'AVS est un revenu comme un autre, qui doit être déclaré au même titre que n'importe quel autre revenu, perçu en Suisse ou en France, par les contribuables. Il nous a néanmoins paru utile dans le contexte actuel, d'entrer dans le détail des règles applicables.

En Suisse, les rentes AVS et AI (invalidité) doivent être déclarées, et elles sont imposées dans leur totalité. Les prestations en capital de la prévoyance professionnelle (communément appelées 2^e pilier) et la prévoyance individuelle liée (correspondant au pilier 3a / rente viagère) ou libre (pilier 3b) bénéficient d'une fiscalité allégée. Il n'y a donc aucun doute sur le fait que la rente AVS, assimilée à un revenu, doit être déclarée en Suisse. D'ailleurs, des attestations fiscales de perception d'une rente AVS sont généralement envoyées aux bénéficiaires de prestations en début d'année, de façon à ce que ceux-ci puissent les prendre en compte dans leur déclaration d'impôts.

Lorsqu'un ressortissant suisse quitte la Suisse, il a droit, sauf exceptions, au versement de sa rente AVS à l'étranger. Au reste, le bénéficiaire choisit librement son adresse de paiement (en Suisse ou à l'étranger) et les prestations AVS sont généralement payées dans la monnaie du pays de leur adresse de paiement. Dans ce cas, la Suisse ne perçoit pas d'impôt à la source sur les rentes AVS versées à l'étranger. L'imposition aura lieu dans le pays de résidence, étant entendu que ce ressortissant est automatiquement soumis à la législation fiscale de son État de domicile et que c'est dans cet État qu'il devra s'acquitter de ses impôts.

Lettre d'information

Consulat général de Suisse à Lyon

N° 1 / 2014 - février 2014

Dans le cas où, domicilié à l'étranger (par ex. en France) il continuerait à percevoir ses rentes en Suisse, une convention en vue d'éviter les double-impositions est en vigueur entre la Suisse et la France, permettant d'éviter qu'un Suisse ait à s'acquitter des mêmes impôts dans plusieurs pays. Les revenus provenant de telles rentes ne sont pas mentionnés spécifiquement dans la convention, mais font partie de ces autres revenus compris à l'article 23 de la convention. En 2010, est entré en vigueur un avenant à cette convention ; parmi les principaux amendements figure notamment le droit de la Suisse d'imposer les prestations en capital du 2^e pilier versées à des résidents de France aussi longtemps que la France ne les impose pas.

En d'autres termes, c'est le lieu de résidence qui est le critère déterminant de l'imposition de revenus. Peu importe la nationalité, ou le lieu de versement de la rente. En somme, un cadre législatif qui garantit à chaque retraité, qu'il soit domicilié en Suisse ou en France, de jouir d'une retraite bien méritée en toute sérénité.

Sources : Lettre d'information de l'Ambassade de Suisse en France, n° 16

Pour plus d'information :

- [Convention entre la Suisse et la France en vue d'éliminer les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et de prévenir la fraude et l'évasion fiscale](#)

La Suisse au premier rang de l'innovation...

... Petits et grands projets, l'innovation est toujours là !

Rebondissant sur « l'apparition fugace » de Biomobile figurant sur une photo accompagnant l'article dédié à l'innovation paru dans la précédente édition de cette lettre d'information, ces quelques lignes devraient répondre à la curiosité et aux interrogations que cette « apparition » a certainement suscitées.

Biomobile est un projet développé au sein d'une association éponyme, elle-même liée à hepia (haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève). L'objectif du projet est double :

- Le développement et la réalisation d'un véhicule minimisant le recours aux ressources fossiles tant au niveau de sa consommation que de sa construction.
- Participer à la formation de jeunes ingénieurs à la gestion « parcimonieuse » des ressources.

Ainsi, pour son alimentation, la voiture utilise de la bioessence, fabriquée selon un procédé particulier, à partir de déchets organiques.

Sa construction fait largement appel aux matériaux végétaux et biosourcés. Sa carrosserie est réalisée par une peau d'abaca et de cellulose, renforcée par une résille de lin selon le procédé ampliTex de Bcomp, le tout lié par une résine époxy largement biosourcée (Huntsman). Cette construction est très élégante, légère et suffisamment rigide pour répondre aux exigences.



Lettre d'information

Consulat général de Suisse à Lyon

N° 1 / 2014 - février 2014

Le même procédé a servi à la réalisation de certaines pièces non structurales de la voiture (passages de roue, support d'extincteur, etc.).

Le châssis est constitué d'un sandwich doté d'une âme en balsa et « enveloppé » par du lin. Nous développons actuellement d'autres pièces structurales en composites « verts ». Ainsi certains tubes, les supports de roues, etc. sont constitués de sandwich lin - cellulose, éventuellement recouverts d'une peau métallique, le tout lié par une résine biosourcée (Sicommin).

Biomobile est animée par un moteur du commerce. Ce choix, non optimal, est justifié par le fait que nous tenons à montrer que « notre » bioessence peut être utilisée dans n'importe quel moteur sans nécessiter de modification.

En fait, nous possédons trois prototypes dédiés à des « missions » différentes :

- Le plus « âgé » et qui figure sur l'image parue précédemment, sert essentiellement pour les courses. Il est rustique, parfaitement rodé et connu. Par contre, sa signature bio ne correspond que partiellement à l'éthique biomobile.
- Le modèle intermédiaire dont la carrosserie est très largement végétale et son châssis réalisé en tubes de composite lin - bio-époxy. L'intégration des matériaux bio est avancée, mais pas parfaite.
- Le modèle « vitrine » qui sert essentiellement aux développements et aux présentations. L'intégration des matériaux biosourcés est très poussée. Seuls le moteur, les roues, les verrières et quelques pièces secondaires sont en matériaux fossiles.



La partie opérationnelle du travail est assurée essentiellement par des étudiants d'écoles suisses et étrangères qui effectuent un stage au sein de notre équipe. Une large part des développements est menée en partenariat avec des industriels avec lesquels nous partageons nos connaissances et expériences.

Biomobile en quelques chiffres :

- Masse en ordre de marche : env. 25 kg
- Longueur : env. 340 cm
- Cylindrée du moteur : 25 cm³
- Consommation : 0.12 litre/100km
- Contenance du réservoir : 0.1 litre, soit une autonomie d'env. 80 km
- Vitesse max : de l'ordre de 50 km/h

Pour plus d'information : www.biomobile.ch

Contact : prof. Michel Perraudin, perraudin@biomobile.ch

Lettre d'information

Consulat général de Suisse à Lyon

N° 1 / 2014 - février 2014

Des hôteliers très motivés ouvrent grand leurs portes

Onze associations régionales d'hôtellerie suisse participent à la première journée nationale portes ouvertes dans l'hôtellerie. Le 30 mars 2014, grâce à leur soutien, plus de 260 hôtels permettront au public de venir jeter un œil dans leurs coulisses. Les préparatifs de cette manifestation d'envergure battent leur plein.

« Please Disturb » est plus qu'une journée portes ouvertes traditionnelle. C'est le plus grand événement d'information sur les métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Les élèves en âge de choisir un métier, les parents, les enseignants et les conseillers en orientation professionnelle ainsi que toutes les personnes intéressées, pourront à cette occasion se faire une idée de première main de l'univers hôtelier.

Le site www.pleasedisturb.ch constitue la pièce maîtresse de cette action. Outre des informations complètes sur ce grand événement, la plate-forme présente les établissements qui ouvriront leurs portes aux visiteurs ainsi que leur programme spécifique. Vu qu'hôtellerie suisse et les associations régionales vont lancer la communication dès la fin du mois de janvier, un appel est lancé aux hôtels pour qu'ils gèrent leur site web de manière active.

Une multitude de mesures marketing accompagneront cette action, dont des campagnes publicitaires avec *RailAway*, des spots radio, une présence sur les réseaux sociaux ainsi que des mailings aux écoles et aux centres d'information professionnelle.

La promotion de *Please Disturb* se fera également dans le cadre du Forum bernois des ressources humaines et de l'économie qui accueille plus de 1000 participants. Les régions touristiques prévoient elles aussi de réaliser diverses activités autour de *Please Disturb*. *Coire Tourisme* par exemple propose un programme quotidien diversifié sur les hôtels à Coire. Le matériel publicitaire est en cours d'impression, de sorte à ce qu'il parvienne début mars aux hôtels.

Au palmarès des régions, les Grisons arrivent en tête avec 60 établissements participant à l'action. La Suisse centrale compte 38 établissements inscrits, l'Oberland bernois 32 et en Suisse romande, les hôtels seront 28 à ouvrir leurs portes au public. Le Tessin participe avec 20 établissements et la région d'Argovie sera représentée à travers quatre hôtels situés à Baden.

Sources : http://www.hotelleriesuisse.ch/fr/pub/formation/news/nl_1-2014_please_disturb.htm

Pour plus d'information : [Please disturb](#)



Lettre d'information

Consulat général de Suisse à Lyon

N° 1 / 2014 - février 2014

L'Echappée jurassienne : itinéraire et découverte des grands sites du Jura

De Dôle aux Rousses (à la frontière suisse), près de 260 km de chemins balisés vous sont proposés pour découvrir une nature préservée, un riche terroir, une histoire bien présente et une alléchante gastronomie.

De grands sites naturels comme la forêt de Chaux (la production de charbon de bois et les baraques du charbonnier, dont l'une date de 1537), les voies du sel (l'or blanc extrait dans le Jura qui va jusqu'à Bex en Suisse) à Salins-les-Bains, la reculée de Beaume-les-Messieurs, les cascades du Hérisson, le site des quatre lacs, les gorges de la Langouette sont autant de sites exceptionnels préservés à quelques pas de Lyon et de Genève.

Bien sûr, on traverse aussi des villages et des cités comtoises comme Arbois, Poligny, Château-Chalon (parmi les plus réputées du vignoble jurassien) pour découvrir les trésors de la gastronomie avec ses fruitières (élaboration du Comté), ses charmants restaurants où l'on y déguste les spécialités locales comme la saucisse de Morteau, mais également marcher dans les pas d'hommes célèbres comme Louis Pasteur, Marcel Aymé ou Rouget de l'Isle.

Puis, une petite pause bien méritée pour se détendre : un bain de jouvence dans une des stations thermales du Jura : Salins-les-Bains, Lons-le-Saunier proposent des soins « bien-être ». En organisant votre randonnée grâce au Topoguide, vous aurez la possibilité, pour 14 euros par semaine, de faire suivre vos bagages d'une étape à l'autre.

Une échappée de quelques jours avant l'hiver (randonnées accessibles toute l'année) pour croiser, au gré des chemins, des troupeaux de vaches, des animaux sauvages et pour ramasser des champignons et cueillir des noisettes...



photo M. Haehl



photo M. Haehl

Source : SWISSPASSIONS : www.swisspassions.com - frederichaehl@wanadoo.fr
Pour plus d'informations : www.jura-tourism.com, www.echappee-jurassienne.fr

Lettre d'information

Consulat général de Suisse à Lyon

N° 1 / 2014 - février 2014

84^e Salon International de l'Automobile de Genève

Se tenant comme tous les ans à PALEXPO du 6 au 16 mars 2014, cette manifestation constitue l'une des plus importantes et des plus séduisantes vitrines du monde automobile.

Déambuler dans les allées à la découverte des derniers modèles (dont des premières mondiales), partir à la recherche de voitures exceptionnelles (comme les Ferrari), rêver devant des carrosseries rutilantes, est le lot de tout visiteur de ce salon qui reste à taille humaine.

Depuis 1905, les constructeurs font acte d'audace dans le design de leurs stands et des modèles qu'ils présentent : on en veut pour preuve les mythiques Jaguar type E ou Porsche 911 qui ont été portées sur les fonts baptismaux à Genève.

Pour ponctuer cette très belle journée, de nombreux points de restauration sont à disposition du public pour assouvir une petite faim et prendre quelques moments de repos...



photo M. Haehl

Source : SWISSPASSIONS : www.swisspassions.com - frederichaehl@wanadoo.fr

Pour plus d'informations : www.salon-auto.ch

Regards sur... le canton de Schwyz

Avec les cantons d'Uri et d'Unterwald, Schwyz est l'un des trois cantons fondateurs de la Confédération helvétique (Waldstätten) par le pacte d'assistance mutuelle conclu en 1291 contre les Habsbourg. Aujourd'hui encore, ces trois cantons que l'on surnomme « cantons primitifs » sont perçus dans l'ensemble du pays comme le berceau de l'identité nationale, incarnant le mythe de la fondation d'une Confédération désormais pluriculturelle.

Le canton de Schwyz est une région touristique très appréciée grâce à la beauté de ses paysages et à ses nombreux liens avec l'Histoire. C'est également le canton qui a donné son nom au pays (Schweiz). Le canton de Schwyz est une vraie beauté naturelle, dominée par de vastes plaines, des parois abruptes d'escalade, des rivières sauvages et de magnifiques lacs, des collines et des montagnes de haute montagne.

Pays d'élevage (économie laitière), le canton vit aussi de l'industrie (constructions mécaniques, textile, verrerie, métallurgie) et du tourisme (Rigi, lac des Quatre-Cantons, abbaye d'Einsiedeln, sports d'hiver).

L'offre sportive est variée : piscine, pêche, canoë, aviron, voile, golf, randonnée pédestre, VTT et le ski alpin vous attendent lorsque vous visitez le canton de Schwyz.

Schwyz, est la patrie du couteau suisse (« Victorinox ») célèbre dans le monde entier : 25 000 de ces outils universels rouges sont fabriqués ici chaque jour. Il n'est donc pas étonnant que la région touristique entourant Schwyz a entre-temps pris le nom de « Swiss Knife Valley ».



Lettre d'information

Consulat général de Suisse à Lyon

N° 1 / 2014 - février 2014

À voir :

- La ville de Schwyz avec la magnifique place du village, dominée par l'église paroissiale et bordée par l'Hôtel de Ville et des maisons de maître, est considérée comme l'une des plus belles de Suisse.
- Musée des chartes fédérales : sont exposés ici les actes constitutifs des trois premiers confédérés ainsi que d'autres documents.
- Maison Ital Reding : maison de maître et musée.
- Monastère d'Einsiedeln
- Les grottes karstiques de Hölloch dans le Muotathal. Avec ses 190 km, c'est le plus grand réseau de grottes d'Europe et le 5^e plus grand du monde. Expéditions guidées pour visiter les grottes.

www.myswitzerland.com/fr
www.swissworld.org/fr



©swissworld.org

Vie d'une association

La Société Suisse de Pontarlier compte plus de 100 adhérents (ces personnes sont Suisses ou double-nationaux).

La Société organise pour les membres des rencontres conviviales, des sorties avec visites en Suisse et en France.

Voici quelques exemples :

- La fête des Rois organisée en janvier où chaque participant reçoit une part de galette, une part de gâteau franc-comtois, une boisson froide, une boisson chaude et peut danser durant l'après-midi avec un membre de l'association bénévole. Cette manifestation nous permet de récupérer au début de l'année 90% de nos cotisations, montant qui n'a pas changé depuis 2007 soit 15€ par personne et gratuit pour les personnes ayant plus de 90 ans.
- L'Assemblée Générale a lieu en mai avec un repas dansant après lecture et approbation des résultats.
- Célébration de la fête nationale dans un restaurant Suisse ou d'alpage avec toujours notre musicien (voyage en car depuis Pontarlier).
- Un repas automnal à Pontarlier toujours dansant avec soit une fondue suisse géante soit un repas chasseur ou une choucroute selon le moment.

Le Comité compte 9 membres et nous nous rencontrons tous les premiers jeudi de chaque mois de 20h à 22h30 pour préparer une manifestation ou terminer une en cours, donner des nouvelles du Consulat si il y en a, etc.

Renseignements : Jean-Marc Carrez, président

jmyvette.carrez@wanadoo.fr



Lettre d'information

Consulat général de Suisse à Lyon

N° 1 / 2014 - février 2014

Manifestations culturelles

L'agenda culture du Consulat général de Suisse

Une nouveauté !

Nous publions un agenda avec des événements culturels soit d'artistes suisses ou bien avec une participation suisse. L'agenda est disponible sur notre site internet www.eda.admin.ch/lyon

Cet agenda, non exhaustif, est publié à titre indicatif et sans engagement de la part du Consulat général de Suisse à Lyon. Nous vous recommandons de contrôler l'horaire de ces manifestations auprès de leurs organisateurs.

Le Consulat général publiera très volontiers les informations sur les manifestations culturelles à caractère suisse que vous organisez ou dont vous pourriez avoir connaissance, sous réserve de l'envoi d'un programme précis et détaillé avant le 20 de chaque mois pour le mois suivant. Vous pouvez nous informer par courrier ou par email :

Consulat général de Suisse

4, place Charles Hernu

BP 42019

69616 Villeurbanne Cedex

clemence.moreno@eda.admin.ch

Merci de votre intérêt.

Informations consulaires

Maintenez à jour vos coordonnées

Merci de bien vouloir contacter ce Consulat général si vous changez d'adresse électronique afin que vous puissiez continuer à être informés. Veuillez également nous communiquer sans tarder tout changement d'état civil, d'adresse, de numéro de téléphone et/ou de fax.

Site internet : www.eda.admin.ch/lyon

Adresse électronique : lyo.vertretung@eda.admin.ch



Suisse Magazine – le magazine des Suisses et des amis de la Suisse

Savez-vous qu'il existe depuis 55 ans un magazine bimestriel nommé *Suisse Magazine*, ex *Messenger Suisse* ? Il vous apporte des nouvelles de Suisse, des reportages touristiques, une série historique, une série généalogique, un calendrier culturel et des critiques de livres, ainsi qu'une rubrique de droit franco-suisse. Pour en savoir plus, demander un numéro gratuit, s'abonner, contactez les auteurs sous www.suissemagazine.com



Lettre d'information

Consulat général de Suisse à Lyon

N° 1 / 2014 - février 2014

SwissCommunity – La plate-forme des Suisses de l'étranger

SwissCommunity est une plate-forme gratuite et de qualité créée par l'Organisation des Suisses de l'Etranger (OSE) afin de renforcer les liens des Suisses de l'étranger entre eux ainsi qu'avec la Suisse. C'est un « club » de la Suisse internationale, pensé et taillé sur mesure pour les besoins des Suisses du monde entier. En étant membre de SwissCommunity, vous entrerez en contact et nouerez des liens avec la diaspora suisse dans le monde ainsi qu'avec la Suisse, tout en profitant d'un large catalogue d'offres et de prestations. Plus d'informations : www.swisscommunity.org



Liens utiles

Ambassade de Suisse en France : www.eda.admin.ch/paris

Gouvernement : www.admin.ch

Portail suisse : www.ch.ch

Présence Suisse (PRS) : www.presence.ch

Actualité suisse dans le monde : www.swissinfo.ch

Tourisme : www.myswitzerland.com

Information : www.swissworld.org

Divers : www.switzerland.com

Revue suisse : www.revue.ch

Nous souhaiterions vous fournir cette lettre d'information dans toutes les langues nationales. Malheureusement, nos ressources limitées ne nous le permettent pas, ce que nous regrettons.

Gerne würden wir Ihnen diese Newsletter in allen Landessprachen zukommen lassen. Leider verunmöglichen unsere begrenzten Ressourcen dies, was wir äusserst bedauern.

Saremmo molto lieti di fornirvi questa lettera d'informazione in tutti le lingue nazionali. Tuttavia, le nostre risorse limitate non celo permettono e ce ne dispiace.

Contact

Consulat général de Suisse à Lyon

4, place Charles Hernu

BP 42019

F - 69616 Villeurbanne cedex

Tel. ++ 33 (0) 4 72 75 79 10

Fax ++ 33 (0) 4 72 75 79 19

lyo.vertretung@eda.admin.ch

<http://www.eda.admin.ch/lyon>

Lettre d'information

Consulat général de Suisse à Lyon

N° 1 / 2014 - février 2014

Avec le soutien de nombreux bénévoles de la communauté suisse de Lyon
et du Consulat général

Le Consul général de Suisse
Monsieur François Mayor
et Madame Adrienne Mayor

ont le plaisir d'inviter à leur résidence
les jeunes compatriotes âgés de moins de 10 ans
accompagnés de leurs parents ou de leurs grands-parents à la

Fête des enfants

le samedi 24 mai 2014 de 14 à 18 heures
au 21 rue de l'Oratoire, à Caluire et Cuire

Notre pays s'est qualifié pour la coupe du monde du football et le thème est

Allez la Suisse - Hopp Schwiiz - Forza Svizzera !

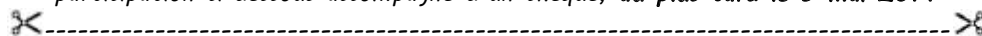
Des jeux individuels et plein d'activités communes attendent nos petits et grands
invités.

Le goûter sera pris dans le magnifique jardin.

Une modeste participation de €10.00 qui doit servir à couvrir une partie des frais
engagés est demandée aux familles participantes.

Parking gratuit au 6 rue de l'Oratoire à disposition.

Les familles intéressées sont priées de bien vouloir renvoyer le bulletin de
participation ci-dessous accompagné d'un chèque, **au plus tard le 9 mai 2014.**



Bulletin de participation à la fête des enfants du 24 mai 2014

À retourner au : Consulat général de Suisse, B.P. 42019, 69616 Villeurbanne Cedex

	Nom	Prénom	âge
Enfant			
Parents ou			
Grands-parents			
Adresse, tél. & mail		

Annexe : 1 chèque de €10.00 en faveur du Consulat général de Suisse à Lyon

NB : Cette participation n'est pas remboursable, peu importe les conditions météorologiques
prévalant le 24 mai 2014.